AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 15-6-72 406859

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 Francs

N° I4I - JUIN I972

UNE MALADIE NOUVELLE DES ARBRES A NOYAU : ABRICOTIER , PECHER , PRUNIER :

LA SHARKA ou VARIOLE

Des foyers de cette nouvelle maladie ont été découverts dans le Languedoc sur abricotiers et pêchers.

La lutte contre ce parasite est obligatoire.

Il importe de connaître rapidement les vergers contaminés.

C'est au moment de la maturité des fruits que les symptômes sont les plus nets. :

- Apparition d'anneaux plus clairs suivis de déformations avec brunissement et formation de gomme dans les tissus,
- Sur les noyaux d'abricots on observe des taches et anneaux blanchâtres,
- Les fruits sont, en plus de leurs déformations, sans saveur, amers, donc sans valeur.

Les fruits présentant de telles anomalies seront éliminés des circuits commerciaux : exportation en particulier.

Les arboriculteurs et les organismes chargés de la commercialisation des fruits qui observeraient des fruits (abricots, pêches, prunes) présentant des anomalies s'adresseront au Service de la Protection des Végétaux :

Inspection de la région : Montpellier
Postes de contrôle de : Narbonne
" " : Nîmes
" " : Perpignan.

P. BERVILLE

LA TORDEUSE ORIENTALE

Nous avons précédemment indiqué la nécessité d'assurer la protection de pêches et d'abricots arrivant à maturité au cours des prochaines semaines. Il nous paraît nécessaire de rappeler quelques données permettant aux arboriculteurs d'apprécier le risque encouru par leurs productions.

La chenille de Tordeuse orientale pénètre dans le fruit quelques heures après l'éclosion Ce stade "baladeur" étant extrêmement court il est indispensable que la totalité de l'épiderme du fruit soit recouverte d'une pellicule insecticide. D'autre part il faut absolument assurer la protection des fruits à partir de 6 semaines avant la date prévue pour la récolte. Il faut 3 traitements successifs au moins pour assurer cette protection, 4 seront nécessaires si l'accroissement du volume des fruits (donc de la surface à protéger) est rapide. Bien entendu en cas de pluie les traitements seront renouvelés (à fortiori après un arrosage sur frondaison). Le dernier traitement se situera au moins 7 jours avant la récolte.

Nous pensons que pour le premier traitement on peut utilement employer une spécialité à base de carbaryl, ensuite le méthidathion, enfin le mevinphos (ce dernier produit étant ovicide, larvicide et adulticide est très intéressant). Bien entendu d'autres combinaisons sont possibles (voir liste des produits homologués page I du bulletin n° I39).

L.L.TROUILLON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Tirage du I2 juin I972 - 1690 exemplaires
Précédent tirage n° I40 5° supplément du 29 Mai I972

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

P25

Ministère de l'Agriculture
STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS
VITICOLES

Ecole Nationale Supérieure Agronomique
de MONTPELLIER

Montpellier le 9 juin 1972

NOTE : 7

- MILDIOU -

Les pluies des 5 et 6 juin, surtout abondantes dans l'Hérault et le Nord de l'Aude, ont été de nature à étendre les foyers isolés existant à ce moment là dans les vignobles.

Il n'est pas exclu que des contaminations primaires des organes souillés de terre au moment des pluies, soient visibles vers le milieu de la semaine prochaine, et que des repiquages apparaissent à partir du 12 juin.

Un traitement effectué avant cette date devrait s'opposer aux conséquences d'une éventuelle prochaine pluie.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles,
G. BERNON